Envoyé en préfecture le 20/04/2026
Reçu en préfecture le 20/04/2026
Publié le
ID : 035-213502289-20260416-DEL_2026_044-DE

Pleurtuit
Au cœur de la Côte d'Émeraude

Délibération n° DEL_2026_044

Extrait du registre des délibérations du conseil municipal de la Ville de Pleurtuit

L'an deux mille vingt-six, le jeudi 16 avril à dix-neuf heures et trente minutes, les membres du Conseil Municipal de la Ville de Pleurtuit, dûment convoqués, se sont réunis à la mairie de Pleurtuit, 2 place des Frères Lumière, sous la présidence de Madame Christine COLAS, Maire

Nombre de conseillers municipaux en exercice : 29

Date de la convocation : Vendredi 10 avril 2026

Présents : 28
Mme Christine COLAS, M. Alain BARBÉ, Mme Hélène REUX, M. Clément LE RICOUSSE, Mme Marie-Laure DAVY, M. Patrice BEDEL, Mme Maryline DUFÉE, M. Philippe RENAULT, Mme Muriel ROLLAND, Mme Marie-Paule DAHIREL, Mme Valérie HOMO, M. Mickaël CHALMEL, M. Jacques ERTLÉ, Mme Virginie HERVÉ, Mme Sabine NIEL, M. Benjamin LE GONIDEC, M. Nicolas MACAIGNE, Mme Nadège GUINEHEUX, M. Paul BONDOT, Mme Claire LHOTELLIER, Mme Patricia VEYRIES, M. Jean-Michel GOIZET, M. David MACÉ, Mme Morgane GOUES, Mme Pauline PAGEOT, Mme Fabienne DERONDIER, M. Dylan LEMOINE, M. Emmanuel GOMEZ

Absents représentés : 1
M. Samuel MARTINEAU a donné pouvoir à Mme Maryline DUFÉE

Absents non représentés : 0

Secrétaire de séance :
M. Emmanuel GOMEZ

Envoyé en préfecture le 20/04/2026
Reçu en préfecture le 20/04/2026
Publié le
ID : 035-213502289-20260416-DEL_2026_044-DE

9- DESIGNATION D'UN CORRESPONDANT DEFENSE

Rapporteur : Christine COLAS, Maire

Vu le Code Général des Collectivité Territoriales,

Vu la circulaire du 26 octobre 2001 relative à la mise en place d'un conseiller municipal en charge des questions de défense dans chaque commune,

Vu l'instruction du 8 janvier 2009 du ministre de la défense qui précise que les délégués militaires départementaux renseignent les correspondants défense et les épaulent dans leur démarche en liaison avec les autorités compétentes et que le correspondant défense remplit une mission d'information et de sensibilisation des administrés de la commune aux questions de défense.

Interlocuteur privilégié des autorités civiles et militaires du département et de la région, le rôle du correspond défense s'organise autour de trois axes que sont la politique de défense, le parcours citoyen, la mémoire et le patrimoine :

— La politique de défense : informer les citoyens sur la politique de défense de la France, qui vise à assurer la protection des Français et de leurs intérêts sur le territoire national et à l'extérieur. Pour permettre au correspondant défense d'exercer pleinement cette mission, il disposera d'informations régulières qui lui seront directement adressées par la délégation à l'information et à la communication de la défense du ministère des armées.

— Le parcours citoyen : sensibiliser les jeunes générations à la défense en constitue l'un des éléments essentiels. Composant le parcours de citoyenneté, l'enseignement de défense aide les jeunes à comprendre les valeurs qui fondent la République. Le recensement et la journée défense et citoyenneté, moment privilégié pour aborder et débattre des questions de défense, offrent l'occasion aux jeunes d'une rencontre directe avec l'institution militaire. Le correspondant défense peut solliciter le soutien des centres du service national et de la jeunesse pour mener à bien des actions dans sa commune.

— La mémoire et le patrimoine : assurer un rôle pédagogique sur le devoir de mémoire, la reconnaissance et la solidarité. La mémoire éclaire la nécessité d'une défense et légitime l'effort de la Nation pour sa mise en œuvre. Le correspondant défense peut s'appuyer sur le service départemental de l'office national des combattants et des victimes de guerre pour organiser des cérémonies commémoratives.

Considérant les propositions de M. Clément LE RICOUSSE, M. David MACÉ et M. Dylan LEMOINE de se porter candidats,

Le conseil municipal procède au vote d'un correspondant. À l'unanimité, il décide de procéder à cette élection à main levée.

Envoyé en préfecture le 20/04/2026
Reçu en préfecture le 20/04/2026
Publié le
ID : 035-213502289-20260416-DEL_2026_044-DE

A l'issue du vote, les résultats sont les suivants :

- M. Clément LE RICOUSSE : 21 voix POUR, 1 ABSTENTION (M. Gomez) et 7 voix CONTRE (Mme Veyriès, M. Goizet, M. Macé, Mme Goues, Mme Pageot, Mme Derondier, M. Lemoine)

- M. David MACÉ : 5 voix POUR (Mme Veyriès, M. Goizet, M. Macé, Mme Goues, Mme Pageot), 3 ABSTENTIONS (M. Gomez, M. Le Gonidec, Mme Colas) et 21 voix CONTRE

- M. Dylan LEMOINE : 2 voix POUR (Mme Derondier, M. Lemoine), 3 ABSTENTIONS (M. Macé, M. Le Gonidec, Mme Colas) et 24 voix CONTRE

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré :

DESIGNE M. Clément LE RICOUSSE comme correspondant défense de la commune de Pleurtuit.

Fait et délibéré en séance les jour, mois et an que dessus.

Le Maire,

Christine COLAS

Le secrétaire de séance,

Emmanuel GOMEZ